

Depuis plus de 25 ans, nous conseillons et accompagnons les entreprises françaises, suisses et belges ainsi que leurs filiales allemandes dans tous les aspects juridiques de leurs activités en Allemagne. Aux côtés des cadres dirigeants, des départements ressources humaines, des services juridique et financier ainsi que des équipes commerciales, nous assistons de la même manière les sociétés allemandes en France.



News | Droit des contrats | Allemagne

Possibilités de résiliation facilitées des contrats de longue durée et des contrats en ligne pour les consommateurs en Allemagne

24 février 2022

Actualités du droit allemand : réforme du droit des obligations de 2022

Exactement vingt ans après la dernière grande réforme du droit allemand des obligations, de nouvelles modifications importantes sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2022 en Allemagne en matière de droit de la vente et des garanties.

Un grand nombre de ces nouvelles règles a été introduit dans le cadre de la transposition de la directive européenne relative à certains aspects concernant les contrats de vente de biens et la directive relative à certains aspects concernant les contrats de fourniture de contenus numériques et de services numériques.

La réforme concerne en particulier le droit de la vente et la protection des consommateurs en Allemagne. Les nouveautés introduites par cette réforme sont d'un intérêt particulier pour tous les commerçants commercialisant leurs marchandises en Allemagne. Le commerce en ligne est également concerné.

Nous souhaitons vous donner, ci-après, un aperçu des principaux changements applicables en Allemagne depuis le 1^{er} janvier 2022.

- [Nouvelle définition de la notion de vice du bien en droit allemand de la vente](#)
- [Nouvelle catégorie de biens en matière de droit de la vente de biens de consommation : biens comportant des éléments numériques](#)
- [Nouveau type de contrat : contrat de consommation portant sur des produits numériques](#)
- Possibilités de résiliation facilitées des contrats de longue durée et des contrats en ligne pour les consommateurs



Jörg Luft

Rechtsanwalt

luft@rechtsanwalt.fr

T + 49 (0) 7221 30 23 70



Anja Hergesell

Juriste

hergesell@rechtsanwalt.fr

T + 49 (0) 7221 30 23 70



Ulrich Martin DEA / DESE

Rechtsanwalt

martin@rechtsanwalt.fr

T + 33 (0) 3 88 45 65 45

www.rechtsanwalt.fr

Strasbourg

16 rue de Reims
F-67000 Strasbourg
T + 33 (0) 3 88 45 65 45
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
strasbourg@rechtsanwalt.fr

Paris

4 rue Paul Baudry
F-75008 Paris
T + 33 (0) 1 53 93 82 90
F + 33 (0) 1 53 93 82 99
paris@rechtsanwalt.fr

Baden-Baden

Schützenstraße 7
D-76530 Baden-Baden
T + 49 (0) 7221 30 23 70
F + 49 (0) 7221 30 23 725
baden@rechtsanwalt.fr

Bordeaux

48 cours d'Alsace et Lorraine
F-33000 Bordeaux
T + 33 (0) 5 56 28 38 07
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
bordeaux@rechtsanwalt.fr

Sarreguemines

50 rue de Grosbiederstroff
F-57200 Sarreguemines
T + 33 (0) 3 87 02 99 87
F + 33 (0) 3 87 28 08 13
sarreguemines@rechtsanwalt.fr

Epp Rechtsanwaltsgesellschaft mbH

Cette présentation a un caractère purement informatif et ne saurait remplacer un conseil personnalisé. Toute responsabilité des auteurs est exclue. Les contenus de cette présentation sont soumis à des droits d'auteur.

Possibilités de résiliation facilitées des contrats de longue durée et des contrats en ligne pour les consommateurs en Allemagne

Les droits des consommateurs allemands seront durablement renforcés par la réforme du droit des obligations de 2022. Les consommateurs pourront désormais résilier plus facilement les contrats à long terme ou les contrats en ligne.

Les professionnels, et notamment les commerçants en ligne, doivent tenir compte de ces nouvelles possibilités de résiliation pour les consommateurs. Ils doivent adapter sans délai leurs offres en ligne, leurs conditions générales ainsi que leurs sites internet.

Trois nouveautés sont particulièrement intéressantes dans ce contexte.

1. Bouton de résiliation pour les contrats conclus en ligne

À l'avenir, les consommateurs pourront facilement mettre fin aux contrats conclus en ligne.

Le fournisseur en ligne doit mettre en place un bouton de résiliation sur le site internet de l'offre. En cliquant sur ce bouton, le consommateur sera redirigé vers une page où il pourra fournir des informations sur la résiliation. Le fournisseur en ligne doit ensuite confirmer les détails de la résiliation.

Cette réglementation entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Elle sera inscrite dans le nouveau § 312k du Code civil allemand (*Bürgerliches Gesetzbuch*).

2. Renouvellement automatique des contrats de longue durée sous condition d'une faculté de résiliation mensuelle

Les contrats de longue durée peuvent toujours être conclus pour une durée minimale de 2 ans. Une prolongation automatique du contrat n'est ensuite possible que pour une durée indéterminée. Le consommateur doit toutefois se voir offrir une faculté de résiliation mensuelle à partir du moment de la prolongation automatique du contrat.

Cette réglementation entrera en vigueur le 1^{er} mars 2022.

3. Interdiction des exclusions de cession

À l'avenir, les conditions générales ne pourront plus contenir de disposition interdisant au consommateur de céder sa créance à l'égard du professionnel à un tiers. De telles exclusions de cession seront interdites.

C'est un grand avantage pour le consommateur. Dans la pratique, la créance est souvent cédée à des entreprises spécialisées. Celles-ci sont mieux à même de faire valoir la créance en raison de leur expertise et de leurs moyens financiers.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans la sécurisation juridique de vos activités en Allemagne.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions relatives à la réforme du droit des obligations de 2022 et plus généralement relatives au droit allemand de la vente.

welcome@rechtsanwalt.fr